

DE GAUCHE À DROITE : LORRAINE DE FOUCHER (« LE MONDE »), MARIE PORTOLANO (M6), VIRGINIE VILAR (FRANCE 2) ET MARINE TURCHI (MEDIAPART).

#METOO LES NOUVELLES DÉTECTIVES

DU TÉMOIGNAGE D'ADÈLE HAENEL À L'AFFAIRE NICOLAS HUILOT, CES JOURNALISTES SE SONT SPÉCIALISÉES DANS LES VIOLENCES SEXUELLES. AVEC UNE RIGUEUR ET UNE DÉLICATESSE À TOUTE ÉPREUVE, ELLES ONT SU BRISER L'OMERTA. ENQUÊTE SUR UN MÉTIER QUI N'A PAS DIT SON DERNIER MOT.

PAR HÉLÈNE GUINOT PHOTOGRAPHE SAMUEL KIRSZENBAUM



“
**LES
 JOURNALISTES
 NE FONT PAS
 LE MÊME TRAVAIL
 QUE LA JUSTICE.**”

MARINE TURCHI

LORSQU'ELLES SE RETROUVENT pour la séance photo, la connivence est immédiate. Elles échangent sur les retombées de leurs dernières enquêtes. Elles viennent de médias différents, certaines se rencontrent pour la première fois, mais aucune n'ignore le travail des autres. Nicolas Hulot, Christophe Ruggia, Pierre Ménès, Luc Besson, Patrick Poivre d'Arvor, Juan Branco, Richard Berry, Éric Zemmour, Gérald Darmanin, Gabriel Matzneff, Christophe Girard, Georges Tron... Tous ces noms ont été cités dans leurs enquêtes portant sur des accusations d'agressions sexuelles ou de viols. Dans le milieu journalistique, on ne présente plus Marine Turchi, du pôle enquêtes de Mediapart et auteure du livre « Faute de preuves » (éd. Seuil) sur les dysfonctionnements de la justice face aux violences sexuelles. Reporter à « Envoyé spécial », Virginie Vilar est désormais reconnue pour avoir enquêté quatre ans sur Nicolas Hulot, pendant que Lorraine de Foucher, au « Monde », menait un travail d'ampleur sur les féminicides. Marie Portolano, journaliste de sport et présentatrice de l'émission « Le Meilleur Pâtissier » sur M6, a aussi marqué les esprits avec son documentaire « Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste ! », sur les agressions sexistes et sexuelles subies par ses consœurs.

Avec d'autres, elles ont extirpé les récits de violences sexuelles de la rubrique faits divers. « Longtemps, ça a été un angle mort du journalisme, observe Marine Périn, porte-parole de l'association de femmes journalistes Prenons la une. Aujourd'hui, des journalistes se spécialisent sur ces questions. Elles ont une bonne connaissance des mécanismes d'emprise et savent mener des interviews pour ne pas retraumatiser les victimes. » Pourquoi ont-elles choisi ces sujets ? « Après l'affaire Denis Baupin en 2016, nous avons reçu un afflux de messages et il a fallu qu'on les prenne en charge. En

2017, je commence par travailler sur l'affaire Darmanin et #MeToo arrive deux mois après, le sujet s'est imposé », assure Marine Turchi. À Mediapart, où les enquêtes sont menées à plusieurs, sa collègue Lénaïg Bredoux a été nommée responsable éditoriale aux questions de genre il y a un an. Rédactrice au « Monde », où une « task force » avait été temporairement mise en place suite au mouvement #MeToo, Lorraine de Foucher précise : « Je ne sais pas si c'est une spécialité, mais c'est une compréhension du monde. C'est une matière transversale, qui convoque de la psychologie, de la sociologie, du judiciaire, et qui nécessite de lire beaucoup. »

Le sujet impose de suivre des règles rigoureuses. Une intuition, une alerte donnée par une source ou une procédure judiciaire peut marquer le ● ● ●

● ● ● point de départ d'une enquête. S'ensuivent des semaines, voire des mois, de travail, pour récolter, vérifier, recouper des témoignages et des preuves, en acceptant parfois de mettre en pause une investigation dans l'impasse. Pour Virginie Vilar, « ce n'est comparable avec aucun autre sujet. Il faut s'adapter, être là pour écouter et aider les victimes, sans franchir de limite. Une des femmes qui témoigne dans "Envoyé spécial" m'a dit que nous étions liées à vie, c'est une phrase qui m'a beaucoup marquée ». Établir la confiance est primordial. Pour son documentaire, Marie Portolano a toujours respecté le silence de celles qui refusaient de parler face caméra. « En préparant l'interview, une femme m'a assuré qu'elle n'avait rien à me dire car il ne lui était rien arrivé. Pendant le tournage, elle s'est fissurée et s'est mise à pleurer. C'était très fort. » Si la parole des victimes constitue le cœur de leurs enquêtes, l'exercice journalistique fixe des limites. « Il m'est arrivé de récolter des récits intéressants, mais pas assez précis. Il y a des choses que je n'arrivais pas à comprendre ou à vérifier. Nous nous sommes dit : on va diffuser moins d'histoires, mais ce sera implacable », détaille Virginie Vilar. La règle du contradictoire s'impose. « À un moment donné, on peut conforter chaque témoignage. Et quand on est assez solide, alors on peut poser des questions au mis en cause », explique Marine Turchi. Un moment illustré dans le reportage d'« Envoyé spécial », où on voit Élise Lucet appeler Nicolas Hulot pour lui demander sa version des faits. « Depuis plus de trois ans et demi, il sait que nous faisons cette enquête. Le contradictoire est engagé le 9 novembre, quasiment deux semaines avant la diffusion. Nous envoyons cinq courriers très précis à ses avocats qui répondent à trois reprises, et comme Nicolas Hulot refuse de venir voir le document flouté à France Télévisions, nous leur transmettons les scripts des accusations », nous assure la présentatrice de France 2. Et Marine Turchi insiste : « La boussole, c'est le respect du contradictoire, et ce n'est pas un coup de fil vingt-quatre heures avant l'article, parfois on envoie soixante questions, c'est très détaillé. » C'est aussi là que les journalistes se heurtent à des résistances.



“ DIRE QUE NOUS NE SOMMES PAS TOUCHÉES SERAIT NIER LA CHARGE TRAUMATIQUE. ”

LORRAINE DE FOUCHER

« Dans mon documentaire, j'ai sollicité les présentateurs Pierre Ménès, Hervé Mathoux et Thomas Villechaize », nous indique Marie Portolano. Des séquences que Canal+ lui a demandé de retirer. « Je me suis dit que si je refusais, le documentaire n'allait pas exister. » Il n'aura pourtant fallu que quelques heures pour qu'une des séquences coupées, mettant en évidence le comportement inapproprié de Pierre Ménès, soit diffusée en sa présence (sans que Marie en soit informée) sur le plateau de « TPMP », l'émission de Cyril Hanouna. Malgré leur expertise, aucune n'échappe aux doutes. « C'était une réflexion permanente, appuie Virginie Vilar. Pourquoi elle me parle, pourquoi elle n'a pas porté plainte, pourquoi ça lui fait autant mal trente ans plus tard ? Pendant des heures, j'ai discuté avec mes collègues de ce qu'on allait raconter... » Sur le plan personnel, s'immerger des mois durant dans ces récits n'est pas anodin. À toute heure, les journalistes peuvent recevoir un coup de fil d'une victime. Quand on leur demande comment elles gèrent l'impact psychologique, toutes rappellent que celles qui osent témoigner restent les premières touchées. Malgré tout, Lorraine de Foucher l'admet : « Dire que nous ne sommes pas touchées serait nier la charge traumatique. Mais c'est compliqué de le dire publiquement, parce qu'on peut

nous le reprocher en disant qu'on manque d'objectivité... » Et Marie Portolano ajoute : « Certains soirs, je n'arrivais pas à dormir. Mon mari m'a dit : "Je pense que tu minimises ce que tu es en train de faire." »

Leurs révélations déclenchent une onde de choc. Pour #MeTooMedias, collectif de femmes victimes de Patrick Poivre d'Arvor, l'impact du dossier de « Libération » publié par Anne Diatkine et Jérôme Lefillâtre le 8 novembre dernier a été sans précédent. « Ce qui est extraordinaire, c'est qu'Anne et Jérôme nous ont entendues et crues, et se sont demandé comment faire pour que nous soyons entendues et crues. La façon dont le sujet a été mis en images a été mûrement réfléchi. Ils ne nous considéraient pas comme un fait divers », salue Cécile Delarue, chargée des relations médias pour le collectif et elle-même journaliste. Aux accusations de « tribunal médiatique », brandies par certains mis en cause et commentateurs, Marine Turchi répond : « Les journalistes ne font pas le même travail que la justice, nous ne déclarons pas des coupables. Nous mettons des faits d'intérêt public sur la table. Ce ne sont pas des faits relevant de la sphère privée, ce sont des crimes et des délits, c'est un problème de santé publique que nous devons documenter. Nous ne sommes pas soumis à la règle de la prescription et notre rôle est aussi de révéler ce qui a été dissimulé. »

Le travail d'enquête ne connaît parfois pas d'épilogue. À Mediapart, où une boîte mail a été créée pour permettre aux victimes de s'exprimer, on sait combien un article peut entraîner un flot ininterrompu d'e-mails. Après la diffusion d'« Envoyé spécial », suivi par près de quatre millions de téléspectateurs, Virginie Vilar a été contactée par d'autres femmes se disant victimes de Nicolas Hulot. Ou de personnes mettant en cause d'autres agresseurs présumés, potentiels points de départ pour de nouvelles investigations. Le sujet des violences sexuelles a acquis une légitimité journalistique. Élise Lucet est catégorique : « Il ne faut pas rater ce rendez-vous. Cela nous impose une grande responsabilité : nous devons être impeccables. » ●